Journal

4 200 000 000

encorp re

DEPUIS 1992, ENCORP ATLANTIQUE A RECYCLÉ PLUS DE 4,2 MILLIARDS DE RÉCIPIENTS À BOISSON AU N.-B. !

HIVER 2022

MONTREZ VOTRE CODE-BARRES AUX CHAUFFEURS

Nous rappelons à tous les centres de remboursement qu'ils doivent s'assurer que leur code-barres - qui identifie leur numéro de centre - est affiché en permanence dans leur zone de chargement, à un endroit bien visible et facilement accessible pour les chauffeurs. Ce code à barres unique est utilisé pour accélérer le ramassage des sacs en vrac et éviter les erreurs de saisie manuelle des données par les conducteurs.

Les chauffeurs sont invités à scanner le code-barres lorsqu'ils arrivent dans votre zone de chargement pour prendre les sacs en vrac. Cela garantit que tous les sacs en vrac seront comptabilisés et payés à votre centre par Encorp.

Si vous perdez votre code à barres, ou si vous avez des problèmes avec votre code à barres, veuillez communiquer avec Paul Robichaud au 506.577.6651 ou à paul.robichaud@encorpatl.ca.

TAUX DE RÉCUPÉRATION

Pour les 12 derniers mois, en date du 31 décemmbre 2021

65,2 %

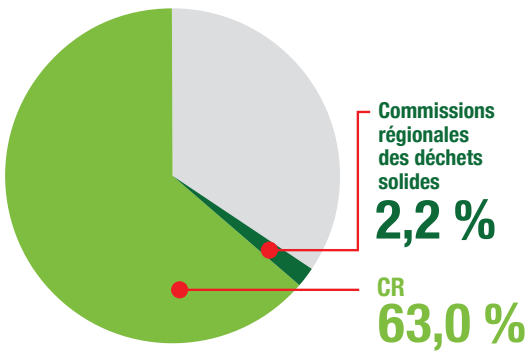

PDV – ALLOCATION

Le système de point de vente (PDV) EnSys-Connex est la pierre angulaire du nouveau système de paiement d'Encorp Atlantique pour les centres de remboursement (CR). En gros, le PDV se raccordera aux scanneurs utilisés quotidiennement par les camionneurs pendant le ramassage dans les centres partout au Nouveau-Brunswick.

EnSys-Connex sera un outil de gestion essentiel pour votre entreprise et vous fournira un meilleur aperçu de vos activités. L'objectif est de vous aider à accroître la transparence des transactions de remboursement des récipients à boisson pour vos clients, à augmenter la précision et l'efficacité du comptage de votre personnel, à améliorer votre gestion des stocks et votre processus d'expédition, ainsi qu'à vous fournir des outils d'établissement de rapports pour votre entreprise. EnSys-Connex sera par ailleurs l'épine dorsale du futur programme provincial Re-Express, de portée provinciale, donnant aux CR admissibles qui souhaitent offrir à leurs clients un service « déposez et partez » la possibilité de traiter et de créditer les sacs reçus des utilisateurs du service.

En prévision de l'arrivée de ce système, Encorp offrira à tous les CR une allocation ponctuelle. Les propriétaires seront ainsi en mesure de se préparer à l'arrivée du PDV et des tables de tri fournies par Encorp. Les fonds pourront notamment servir à la préparation des sites, à l'installation d'Internet, à la prestation au personnel d'une formation supplémentaire ou à la fermeture pendant une journée, pour permettre l'installation.

Le déploiement du PDV commencera au début de février 2022 et il prendra jusqu'à 18 mois. Les propriétaires peuvent cependant accéder dès maintenant à un financement de 2500 $. Cette allocation ne sera offerte que jusqu'au 31 mars 2022, aux CR qui se sont engagés à installer le SPV et ont conclu une entente de service avec Encorp.

Cet investissement est rendu possible par la stratégie de développement des affaires pour les CR proposée par Encorp.

Pour planifier une démonstration ou obtenir de plus amples renseignements sur les avantages du PDV pour votre CR, veuillez communiquer avec Patrick Surette au 506-852-1965, ou par courriel à l'adresse patrick.surette@encorpatl.ca.

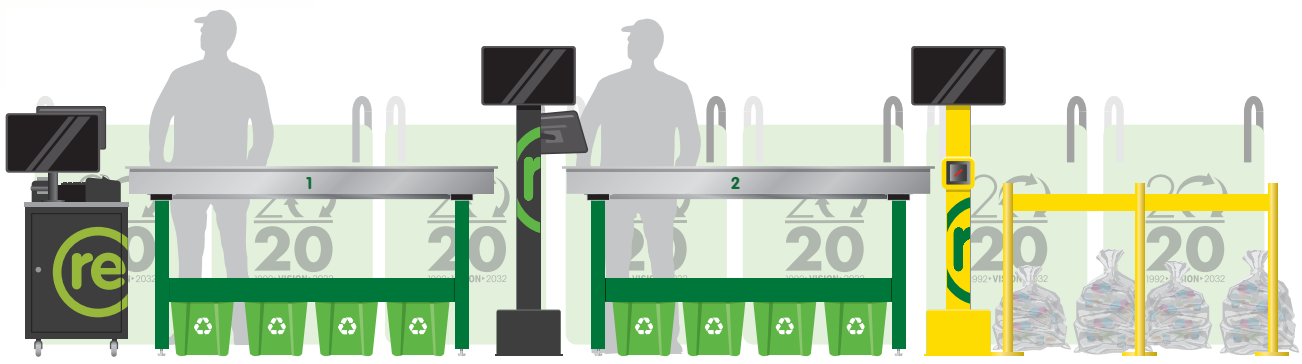

ENCORP À 30 ANS

Pour célébrer le 30e anniversaire du programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick, Encorp organisera des événements sociaux dans toute la province pour tous les propriétaires et le personnel des centres de remboursement en 2022.

Les lieux, dates et heures seront annoncés ultérieurement.

En de telles occasions, il faut réfléchir au succès du passé, mais surtout, à ce que l'avenir réserve à notre industrie. Encorp a démontré son engagement envers la durabilité du programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick et la viabilité à long terme des centres de remboursement au cours des 30 dernières années.

encorp 30 re 1992 • 2022

À l'avenir, la coopération entre les parties prenantes est essentielle à la viabilité à long terme du réseau des centres de remboursement dans cette province. Nous avons hâte de partager avec vous le chemin à parcourir et d'entendre vos idées.

Nous espérons vous voir bientôt.

UNITÉS REMBOURSÉES PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

	Aluminium	Verre	PET	Autre	Total
1er janvier 2020 - 31 décembre 2020	69 980 146	2 097 427	90 295 828	7 584 665	169 958 066
1er janvier 2021 - 31 décembre 2021	77 173 444	2 261 004	99 211 232	9 177 221	187 822 901
Qté d'une année à l'autre	7 193 298	163 577	8 915 404	1 592 556	17 864 835
% d'une année à l'autre	10,3 %	7,8 %	9,9 %	21,0 %	10,5 %
% du total	41,1 %	1,2 %	52,8 %	4,9 %	

Pour plus d'information ou pour signaler tout incident, voici les numéros à composer :

- **Environnement et Gouvernements locaux - 506-453-7945 -** Inscription des produits, demandes de renseignements sur le tri et demandes de renseignements généraux
- **G.M. Rioux - 1-877-999-1764 -** Questions touchant l'horaire, les sacs de vrac et les palettes
- **Encorp - 1-877-389-7320 -** Demandes de renseignements sur les paiements et les rapports d'incident

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS : 1-877-389-7320
www.encorpatl.ca
Région de Moncton : 506-389-7320

PAULINE NOWLAN	ANGELA DOW	COLETTE BOUCHER	PIERRE LANDRY	PAUL ROBICHAUD	TIM PIDGEON	FRANÇOIS CÔTÉ	MARTIN MALLET	ANDRÉ CORMIER	PATRICK SURETTE
Comptabilité	*Comptabilité*	*Finances*	*Environnement*	*TI*	*TI - Re-Centre*	*TI*	*TI*	*Communications*	*Mise en œuvre*